

Objet d'étude : Les philosophes des Lumières et le combat contre l'injustice.

Des mots et des gestes au service d'une cause.

Présentation :

Cette séquence s'articule autour de l'interrogation « Quelles armes littéraires les philosophes des lumières ont-ils léguées aux générations suivantes pour dénoncer l'injustice ? » et permet de répondre à la problématique : « Quelles armes littéraires peut-on employer pour défendre une cause ? »

Le fil conducteur de la séquence repose sur la finalité « entrer dans l'échange oral : écouter, réagir, s'exprimer ». Les élèves sont donc conduits à développer des compétences d'oral (exprimer des sentiments à travers des croquis d'avocat ; composer et mettre en voix une plaidoirie pour défendre Jean Calas ; construire un plaidoyer et l'oraliser) à partir de supports variés qui s'inscrivent dans un champ diachronique.

Démarche :

L'argumentation directe (plaidoirie – plaidoyer) est au centre de cette séquence. Chaque séance est donc bâtie autour d'une activité orale.

Les trois premières séances forment un tout : Après avoir défini ce qu'est une plaidoirie et étudié un procès, les élèves sont amenés à prendre la défense d'un accusé (Jean Calas par exemple, j'ai choisi cet accusé car je projette juste avant le téléfilm « l'affaire Calas » mais on peut imaginer un autre type d'accusé). Cette approche conduit à réfléchir à l'importance du choix des mots dans une telle situation de communication, et invite à prendre en compte la question de la mise en scène dimension qui sera travaillée plus précisément en année Terminale avec l'objet d'étude « La parole en spectacle ».

Les deux séances suivantes doivent permettre aux élèves de construire un plaidoyer et de le mettre en voix. La comparaison de deux textes (l'un de Voltaire, l'autre de Kofi Annan défendant une même cause : la tolérance) leur permettra de travailler à la fois le contexte de production et de réception et la construction du texte (thèse, arguments, connecteurs logiques, propositions relatives, le lexique de la tolérance : essentiel pour montrer que mots et mise en scène sont liés).

Puis à partir de « documents – déclencheurs d'idées » les élèves (par petit groupe) rédigeront leur plaidoyer sur un sujet d'actualité (centre de rétention, sans papiers, droit au logement, droit des femmes, droit à l'éducation...).

Conclusion :

Cette séquence à dominante « oral » peut donner lieu à la réalisation d'un film sur les plaidoiries et plaidoyers accomplis par les élèves ou à une présentation face à la classe pour que les élèves décident quelle plaidoirie leur semble la plus efficace.

Laurence De Coucy
LP Le Champ de Claye – CLAYE SOUILLY (77)